

*Proposition présentée par les députés :
M^{me} et MM. Guy Mettan, Jean-Charles Lathion,
Jocelyne Haller, Souheil Sayegh, Stéphane
Florey, Jean-Charles Rielle, Charles Selleger*

Date de dépôt : 26 mai 2021

Proposition de résolution pour un abaissement des prix des tests PCR et leur remboursement par les caisses maladie

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que les tests PCR atteignent des prix prohibitifs en comparaison des pays voisins (le double ou le triple du prix moyen européen) ;
- que ces tests sont imposés à la population et sont même obligatoires pour voyager à l'étranger malgré l'administration d'un vaccin ;
- que les familles à bas revenus se retrouvent donc injustement pénalisées car elles doivent prendre à leur charge deux tests par personne à chaque voyage à l'étranger, soit une somme de 1200 francs pour une famille avec deux enfants,

invite le Conseil fédéral

à mettre fin immédiatement à cette injustice à l'égard des familles à bas revenus.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Dans sa réponse à la QUE 1520, le Conseil d'Etat a eu la bonté d'expliquer comment le prix des tests PCR avait été évalué en Suisse. C'était assurément une explication utile, mais qui ne justifie en rien des tarifs aussi élevés. Quand on laisse aux laboratoires privés le soin de fixer eux-mêmes leurs prix, rien d'étonnant à ce que ceux-ci soient prohibitifs.

Or il n'y a aucune raison pour que ceux-ci soient deux ou trois fois plus élevés qu'en France, en Allemagne ou en Italie.

Par ailleurs, la fixation de ce prix ne tient aucun compte des disparités de revenus alors qu'elle frappe durement les foyers à bas revenus et notamment les travailleurs européens non frontaliers (Portugais, Espagnols et Italiens, par exemple) qui veulent rentrer dans leur pays pour des vacances ou des raisons familiales.

Il est inadmissible que ces gens doivent payer des fortunes pour visiter leurs proches ou que des familles résidentes ne puissent plus se rendre en vacances à l'étranger à cause de tests PCR obligatoires et prohibitifs.

C'est pourquoi il est urgent de mettre fin tant à ces prix excessifs qu'à ces disparités, en rendant l'ensemble de ces tests moins onéreux, d'une part, et remboursables par les caisses maladie, d'autre part.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les députés, je vous invite à donner une suite favorable à cette proposition de résolution.